

Image not found or type unknown



Double peine & sanction déguisée

Par **dodge67**, le **16/09/2017** à **22:31**

Bonjour,

Je fais l'objet d'une exclusion temporaire d'une administration d'État. A la fin de l'exclusion (sanction du groupe 3), la direction régionale m'a fait savoir que j'aurai une autre affectation (en temps normale sanction du groupe 2, mutation d'office). Je suis certes titulaire de mon grade mais pas de mon poste comme tout fonctionnaire, je trouve cependant qu'il s'agit d'une double peine et donc d'une sanction déguisée pour ce qui est du changement d'affectation.

Merci pour vos avis.